

Visite de quartier

COMPTE-RENDU



Visite Du

4 novembre 2023

Secteur 9 -Les Bordages

Préambule.

Temps incontournable de la vie d'une commune, les visites de quartier permettent de faire le point sur la vie de quartier et aborder les problématiques de la vie quotidienne en déambulant sur le terrain.

C'est aussi l'occasion d'échanger directement avec les élus à propos des projets municipaux.

Dans le cadre de cette visite, plusieurs sujets ont été abordés :

Question(s)/Observation(s)	Réponse(s)	Suite à donner
Sur l'ensemble du chemin des Bordages, le curage est à faire avec le busage aussi.	Les campagnes de curages se font régulièrement. Sur la RD, c'est le département. Sur le chemin en revanche, il s'agit bien d'une compétence de la ville d'Arnage. Nous allons relancer les services pour une campagne de curage de fossés.	Demande à transmettre aux services pour intervention.
<u>Premier point rdv :</u> Le résident du 89 chemin des bordages indique un trou sur la voirie et un busage à reprendre.	Une demande de reprise va être faite auprès des services gestionnaires	
Un résident demande si le Chemin du tertre est communal ?	Le chemin a été rétrocédé à la ville en 2021. Il a fait l'objet d'un accord de tous les propriétaires riverains pour qu'il soit cédé à la ville. Il s'agit donc bien d'une voirie communale.	
Toujours des problèmes pour obtenir la fibre avec Orange pour raccorder tout le secteur.	Le déploiement de la fibre dans certains secteurs de la commune est un réel problème. Le sujet a été porté à l'échelle de la métropole afin de faire pression sur Orange.	Lancer un recensement des maisons / secteurs en souffrance de fibre pour envoi direct aux contacts Orange collectivité

Le trafic de l'aéroport génère pas mal de nuisance. Le bruit est important, pour certains résidents exposés, il est même qualifié « d'insupportable ».	Le secteur est en effet soumis à une servitude de bruit. L'activité exponentielle constatée de l'aérodrome ne facilite pas la cohabitation avec son environnement proche. C'est pourquoi les élus travaillent avec la CCI et le gestionnaire pour faire respecter les horaires et plans de vols dans un premier et espèrent aboutir à la signature d'une charte sur le bruit.	
Runs motos entre rond-point Arnage et Mulsanne	Il y a un déplacement des runs sur cette portion en effet. Les résidents proches du secteur de Mulsanne et Arnage subissent ces agissements. La gendarmerie connaît le problème et opère régulièrement des visites sur site. (Consigne service : Refaire le point avec la gendarmerie)	
Panneaux limitation vitesse 30 kms à déplacer car juste à l'entrée trop à l'entrée, manque de visibilité.	Les élus constatent en effet qu'il est un peu prêt de l'intersection. Une demande va être faite pour qu'il soit déplacé.	Police Municipale /LMM
Revoir pour aménager ce chemin afin de garantir une sécurité pour les piétons (trottoirs).	Le busage des fossés est exclu par la métropole. En effet, la gestion des eaux dans le secteur doit faire l'objet d'une attention particulière. LMM va être contacté pour un avis sur la sécurisation piétonne/vélo de ce chemin	Contacteur service voirie pour étude.
Haie qui n'est pas entretenue sortant du Gué Gilet sur la route de Ruaudin au stop.	Cette haie privée obstrue partiellement la visibilité dans l'intersection.	Un courrier sera adressé au propriétaire riverain lui demandant l'entretien de sa haie pour assurer la sécurité des personnes. (PM)
<u>2/ Second point rdv :</u> Sur Maps impasse du Genetay n'est pas bien renseignée	Les élus vont demander aux services à ce que soit ajouté sur l'impasse.	Après vérification, l'impasse figure bien sur Maps et les différents modes de géolocalisation. Demande de précision sur la difficulté.
Impasse des Sapinettes les arbres mal taillés.	Un courrier sera adressé aux propriétaires. Etant rappelé que cette impasse est totalement privée.	Courrier PM, rappel des dispositions d'entretien courant.
Entretien piste cyclable sur la route du Ruaudin. La piste pourra-t-elle aller jusqu'au Gué Gilet ?	Les élus comprennent la demande et vont travailler avec Le Mans Métropole et le Département pour que cette dernière soit intégrée au plan Chronovélo.	Demande formulée lors du COPIL plan Chronovélo.

<p>3/ Troisième point rdv :</p> <p>La route du Ruaudin est dangereuse tant niveau vitesse et pour piétons.</p>	<p>Il est rappelé que c'est une Route Départementale. Ces routes sont par conséquent très fréquentées et conçues initialement pour du trafic carrossable.</p> <p>L'évolution de l'urbanisme d'une part et des modes de déplacement d'autre part, nécessitent de se réinterroger sur la place de la voiture (ou tout autre véhicule), au profit de circulations plus douces : piéton, vélo...</p> <p>A l'échelle de la Métropole, le développement est impressionnant et l'armature piéton/vélo prend forme rapidement.</p> <p>Le projet Chronovélo prévoit la création de 315 km d'itinéraires cyclables au Mans et aux alentours. Les élus ont conscience qu'il reste beaucoup à faire mais ont bien en tête cet axe sur lequel des investissements importants sont à réaliser pour un déplacement doux sécurisé. Sur le sujet des mobilités, les élus ont œuvré sur le tronçon au sud de la commune, travaillent actuellement sur l'avenue Nationale (tranche 2) et la place Alphonse Berger (place entre le collège et le lycée) puis souhaitent poursuivre leurs actions dans ce secteur par la suite, avec l'appui de la Métropole et du Département.</p>	
<p>Nettoyage des fossés et ligne continue surtout dans les virages sur la RD</p>	<p>Les élus vont prendre attache avec le département</p>	<p>PM/direction voirie de secteur du département</p>
<p>Emprise sur cette route pour refaire une haie.</p>	<p>Un courrier sera envoyé par la PM pour rappel pour aux propriétaires riverains</p>	

RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS À TOUT MOMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

arnage.fr

Rubrique A votre écoute-proximité -> Concertation -> Visite de quartier